



#01

FOCUS SUR

Schéma juridique de la résidence
de tourisme " La Clé des Cimes "



#04

FOCUS SUR

Camping municipal
un chiffre d'affaires
en constante progression



#02

FOCUS SUR

La télécabine du Bois



#05

FOCUS SUR

Domaine skiable



#03

FOCUS SUR

Le glissement des Îles | Le Bersend

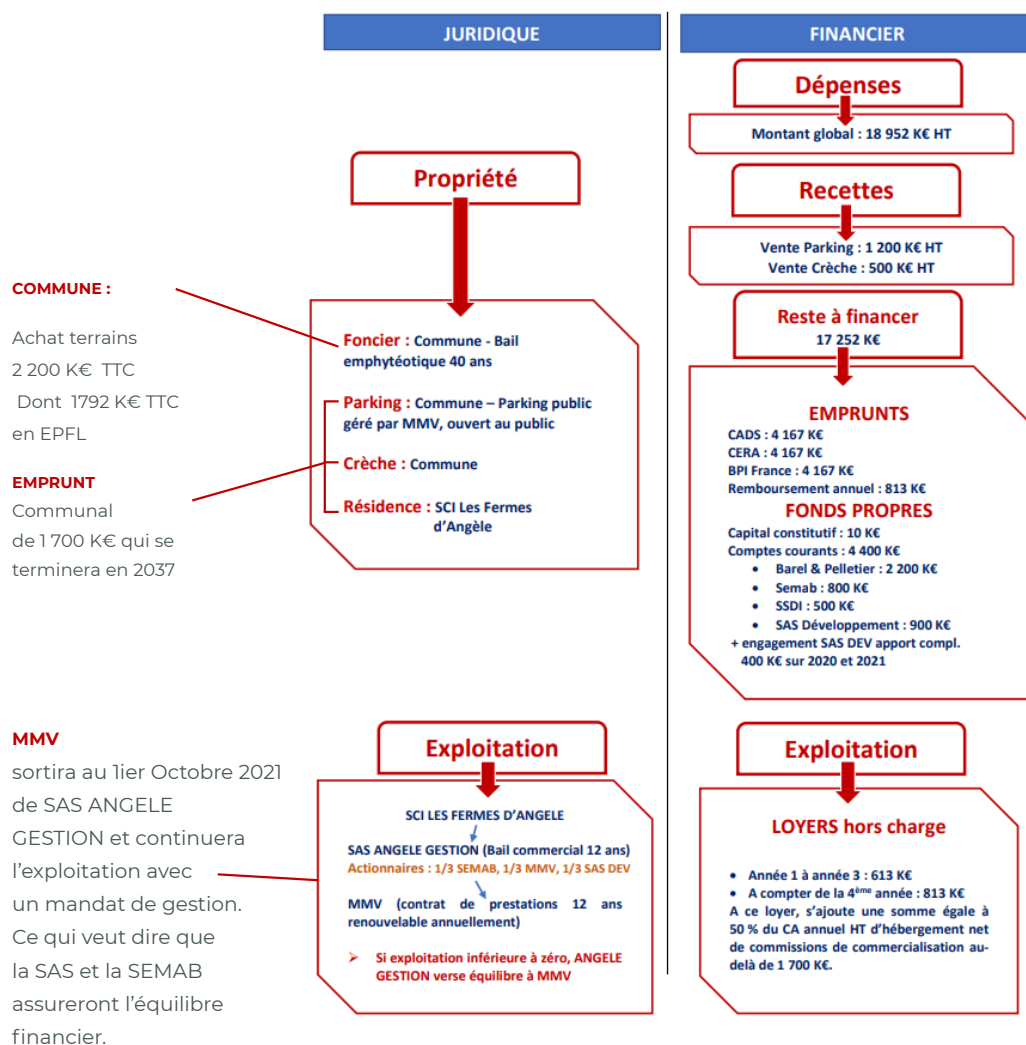
Les 7 budgets
primitifs 2021 de la
Commune de
Beaufort ont été
validés lors de la
séance du Conseil
municipal du 22
Mars 2021.

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement du Conseil municipal, la crise sanitaire, la fermeture anticipée de la station d'Arèches Beaufort le 15 mars 2020, suivie du confinement.

Malgré ce contexte et grâce notamment à un bel été ayant engendré une forte fréquentation (CF Chiffre d'Affaires du camping en hausse malgré une période d'ouverture réduite, montants de taxe de séjour en hausse) les résultats budgétaires sont satisfaisants. La saison d'hiver 2021 a été marquée par la non-ouverture des Remontées Mécaniques, occasionnant une perte de la redevance due par la SEMAB et une perte de taxe de séjour sur l'hiver. Les budgets ont été établis sans ces recettes, l'État n'ayant pas à ce jour confirmé leur compensation.

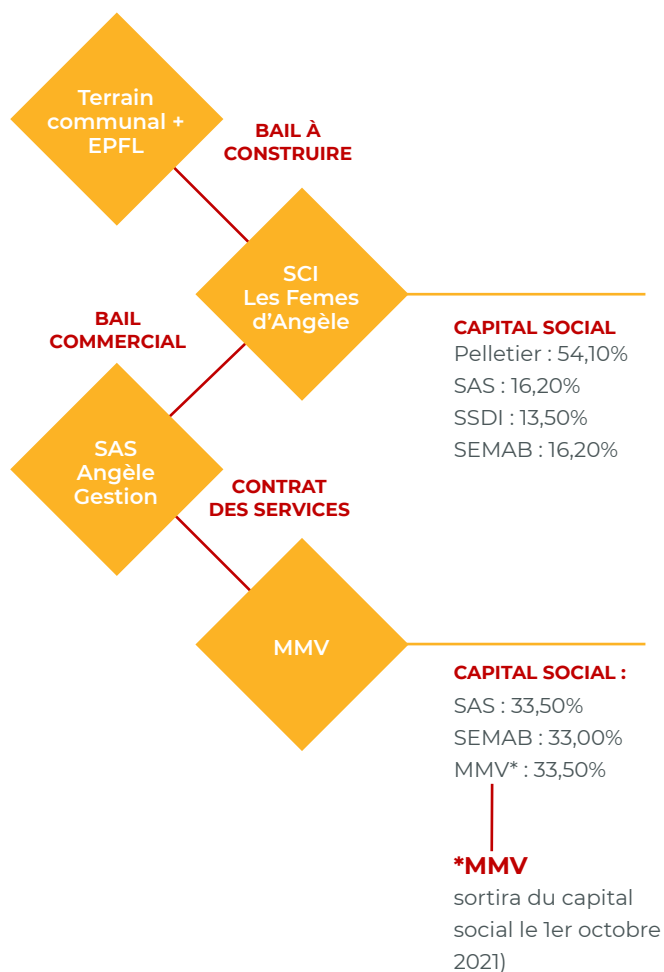
BIEN COMPRENDRE LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DE LA RÉSIDENCE DE TOURISME LA CLÉ DES CÎMES

Christian Frison-Roche





À
CE JOUR
LA SCI A
DÉCIDÉ DE
VENDRE
30 APPARTEMENTS



Afin de pouvoir procéder au remboursement des participations financières des membres de la SCI (principalement Barrel et Pelletier) elle a décidé de vendre 30 appartements ce qui représente une superficie au sol vendue de 35% de la surface totale), les surfaces constituant les parkings et la garderie restant propriété de la commune de Beaufort.

- La recette estimée pour la commune de Beaufort est de 500 000 € et pourra être perçue selon le rythme des ventes.

- La commercialisation des appartements a démarré et est assurée par l'entreprise Barrel et Pelletier.





LA TÉLÉCABINE
DU BOIS ET SON SYSTÈME
DE POMPAGE

LA TÉLÉCABINE DU BOIS

SITUATION À CE JOUR

Dans le secteur de la gare aval de la télécabine du bois des mouvements de terrain ont été observés depuis l'automne 2020 et font l'objet d'un suivi régulier par la réalisation de mesures (75 points sont mesurés 2 fois par mois), étant précisé que les mouvements sont de l'ordre de dizaines de millimètres. Une autorisation provisoire de fonctionnement a été délivrée

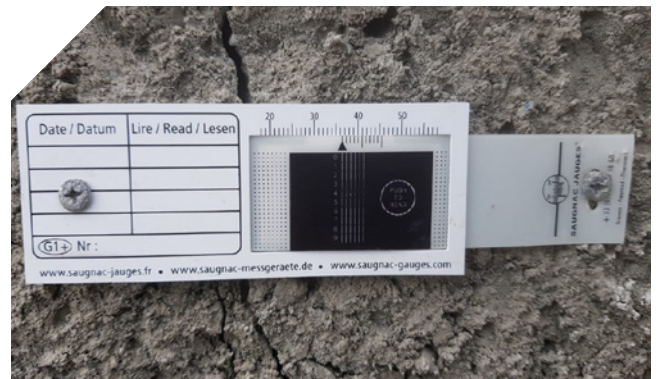
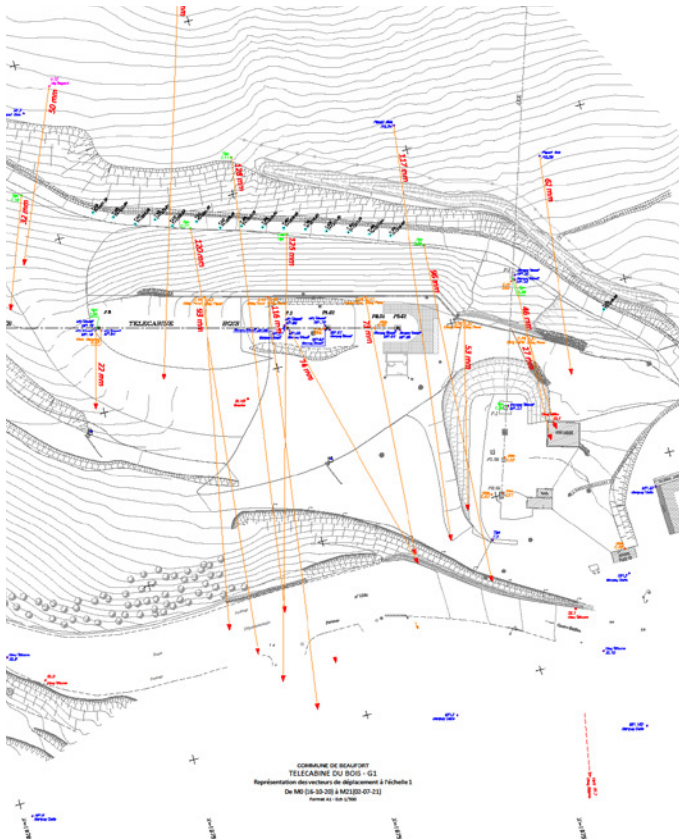
par le service technique des remontées mécaniques (STRMTG) jusqu'à fin avril 2021, et qu'il convient maintenant de renouveler cette autorisation.

Au regard de cette situation, afin de disposer d'une expertise du phénomène dans le but de mettre en place les mesures correctives nécessaires et de définir le cas échéant les diverses responsabilités, il est oppor-

tun d'engager une expertise judiciaire. Cette démarche permettra, grâce à la nomination par le tribunal administratif d'un expert agréé, de disposer d'analyses et de propositions d'intervention, mais également d'être accompagné pour le financement des travaux correctifs.



PAROIE-
BERLINOISE
AVEC DRAINS
SUBHORIZONTAUX
CHAUFFANTS PERMETTANT
L'ÉVACUATION DE L'EAU





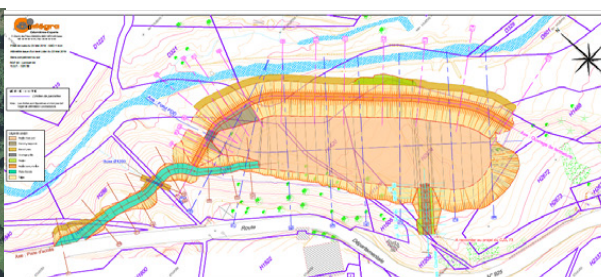
ROUTE
RÉOUVERTE LE
07/06/2021

LE GLISSEMENT DES ÎLES

Coût des travaux estimé à 845 000€



Le Glissement des Îles – Le Bersend



Le Glissement des Îles – Le Bersend : Projet d'extension de la plage de dépôt



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE LE CAMPING

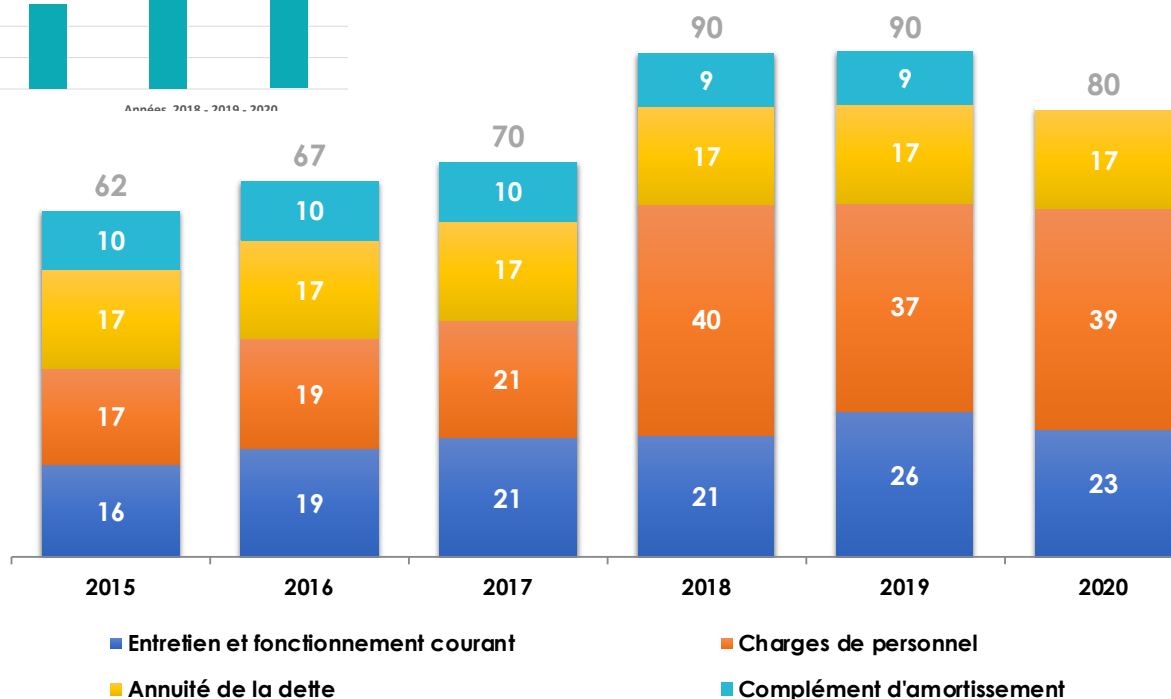
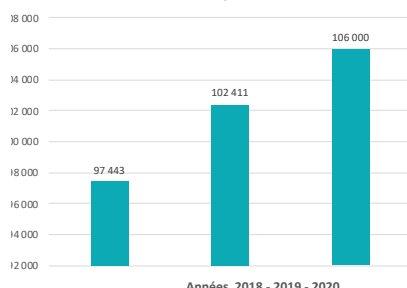
TOTAL DES CHARGES COURANTES À FINANCER EN K€



LE BUDGET DU CAMPING

Ce budget génère un autofinancement de 30 000 €. L'évolution du chiffre d'affaires est en constante progression (106 000€ en 2021 malgré une ouverture réduite de 3 semaines à cause du contexte sanitaire). Les travaux de désamiantage et de démolition d'une partie des bâtiments du CCAS sont terminés et il conviendra d'engager cette année la procédure liée au projet de développement du camping (type Délégation de Service Public ou autre).

Evolution du Chiffre d'Affaire du Camping Municipal



BUDGET DU DOMAINE SKIABLE

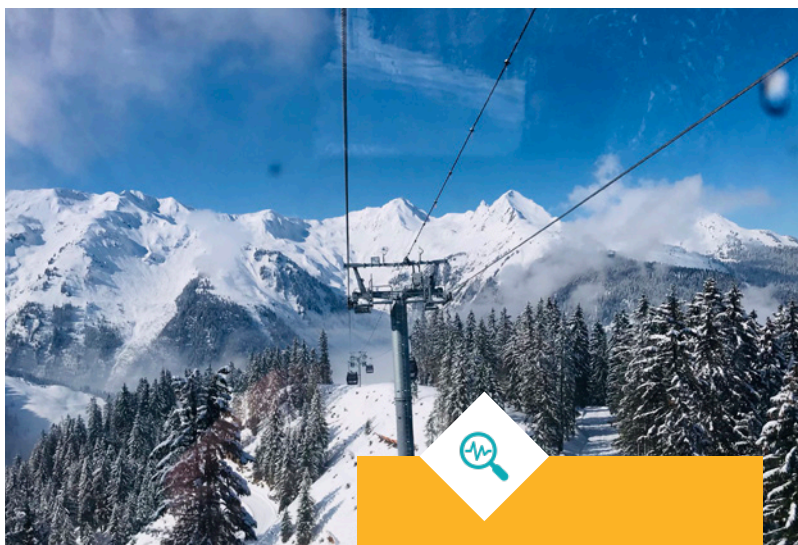
PROJECTION DES RECETTES COURANTES EN K€

LE BUDGET DU DOMAINE SKIABLE

Le budget de fonctionnement est établi sans redevance mais avec une subvention d'équilibre du budget général de 1.2M€ (qui sera revu à la baisse si les aides de l'état sont confirmées)..

Compte tenu de la non-ouverture des remontées mécaniques, les banques ont accepté le report du remboursement de l'annuité 2021 de la télécabine du Bois pour un montant de 500 000 €.

La section d'investissement permet de solder les travaux de la télécabine (reports) et donne la possibilité d'envisager des travaux d'un montant de 418 000 €.

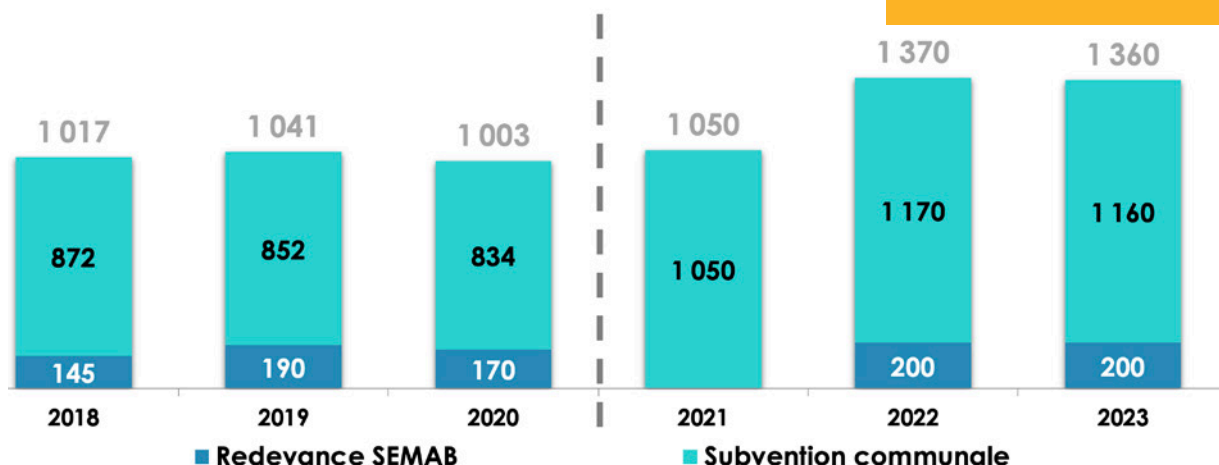


À RETENIR

L'exercice 2021 fait apparaître un non recouvrement de la redevance SEMAB sur l'exercice avec la crise sanitaire.

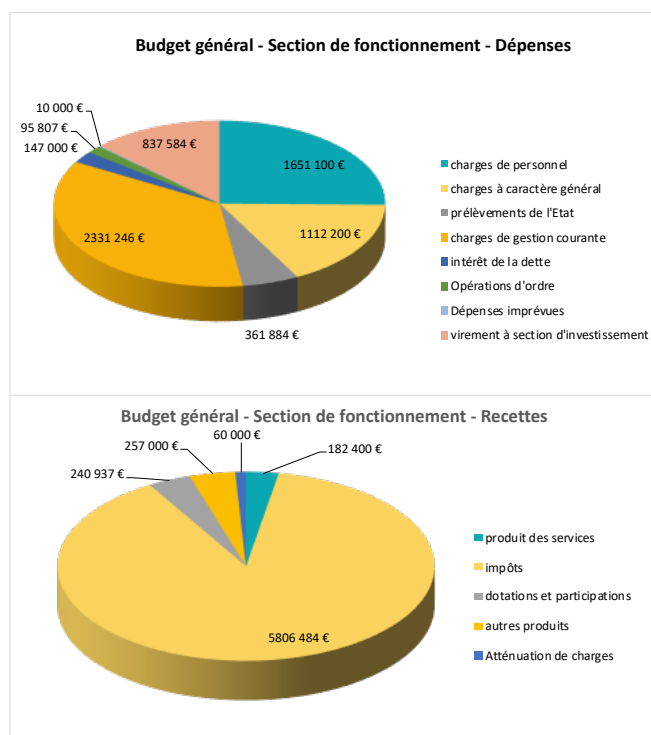
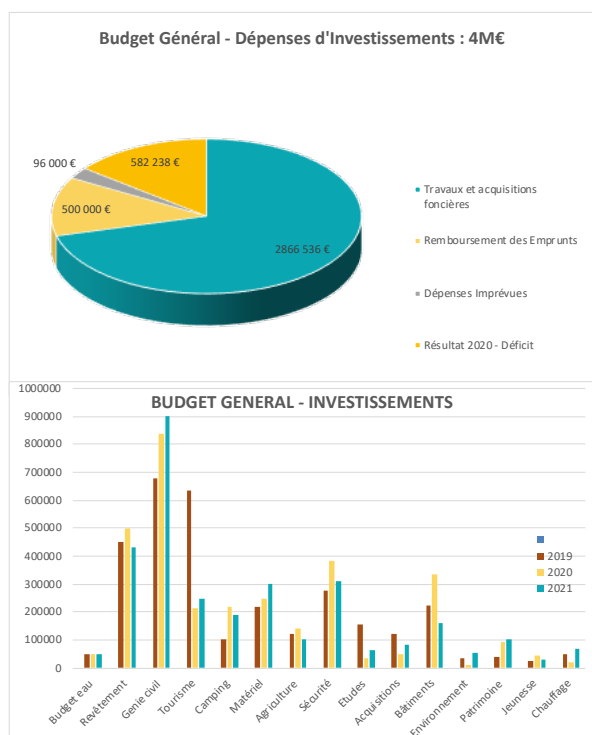
A compter de 2022, avec une redevance SEMAB de 200 K€, le budget communal devra porter sa subvention annuelle autour de 1,17 M€ contre 1,05 M€ en 2021.

RECETTES D'EXPLOITATION (en K.€)



BUDGET PRINCIPAL BEAUFORTAIN

BUDGET COMMUNAL ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ (EN K.€)

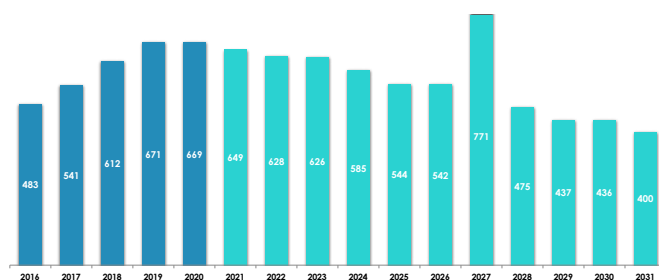


Budget général de la commune :

Le budget est établi avec une augmentation des taux de la fiscalité locale de 2% (initialement prévue à 5 %) et avec des recettes liées au tourisme en baisse (taxe de séjour notamment). Les charges de personnel sont maintenues au même niveau qu'en 2020.

En investissement, l'enveloppe consacrée aux travaux s'élève à 1,9M€ (en plus des reports) et sera financée par une cession de biens immobiliers (Trésorerie, Chalet du club nautique, École de la Pierre, Maison Simon) et par des subventions pour un montant de 175 000 €.

Ce budget se veut dynamique et ambitieux mais non risqué, notamment pour ce qui concerne la mobilisation des subventions dans un contexte favorable à la relance économique.



***Remboursement du prêt GAIA de 350 000 € mobilisé en 2011 pour l'achat du terrain Personnetaz.**



À RETENIR

Les remboursements attendus de dette présentent un profil légèrement dégressif à court terme.

Pas de dégagements majeurs attendus sur les remboursements mais une baisse progressive entre 2024 et 2026.

> Nécessité de recourir à l'emprunt de manière limitée.

> En 2027, impact d'un prêt de 350 K€ avec remboursement «in fine» du capital qu'il conviendra d'anticiper (terrain proche du SDIS - caserne des pompiers).

DIRECTION DE LA PUBLICATION
MAIRIE DE BEAUFORT
24 place du Château de Randens,
73270 Beaufort
Tél. : 04 79 38 33 15
contact@ville-beaufort.fr

RÉALISATION : @L'AGENCY - WWW.AGENCY-STUDIO.FR
PHOTOGRAPHE : @GREG DUVERNAY - 2021

www.ville-beaufort.fr